

## Séance ordinaire du conseil de Ville du lundi 12 mai 2025

Bienvenue à tous. Enfin, le soleil du printemps redonne à une majorité le goût des activités extérieures.

Monsieur le maire a mentionné à quelques reprises des échéances de travaux pour les années 2026 et 2027, ce qui a amené votre chroniqueur à demander à monsieur Germain s'il briguera les suffrages au poste de maire en novembre de cette année. Avec un de ses plus beaux sourires, il a répondu à monsieur Blondin que le *scoop* est réservé à une personne que vous connaissez bien. À la fin de la séance, un des membres de son équipe a affirmé qu'il serait également sur les rangs lors de l'élection cet automne.

Le maire est revenu pour une seconde fois sur le dossier de notre brigade d'incendie: 100 000 \$ seront investis à l'intérieur de la caserne pour le bien-être de nos pompiers — un dortoir, des douches et des séchoirs pour les habits d'incendie seront aménagés. Le temps d'intervention sera réduit par quatre, et les services de garde

ainsi que de premiers répondants seront assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'année.

Un citoyen, Nicolas Toupin, qui sera candidat à la mairie en novembre, a demandé au maire Germain si, à la suite de l'entente tripartite que nous avons avec Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme, il serait possible d'ajouter une clause garantissant que jamais la caserne de Prévost ne puisse être déménagée dans une autre ville. La réponse de monsieur Germain fut qu'une telle clause n'est pas nécessaire, puisque des lois provinciales obligent la Ville à offrir une couverture minimale.

En raison des travaux nécessaires à la construction de la nouvelle bibliothèque et du boulevard du 4-Mai, les sens de circulation seront modifiés dans les secteurs du Vieux-Shawbridge et du Vieux-Prévost. Afin de faciliter la circulation des poids lourds entre les mois de mai et novembre, certaines rues deviendront à sens uniques.

Selon le maire Germain, beaucoup d'eau potable est gaspillée à Prévost. À titre d'exemple, 47 % des pommeaux de douche sont aquajivores, ce qui équivaut à 1 267 000 litres par semaine, de plus 20 % des toilettes ne seraient pas à débit réduit, ce qui représente 300 000 litres par semaine. Vous trouvez ça beaucoup? N'oubliez pas que nous sommes près de 15 000 résidents. La Ville propose que nous changions notre pommeau de douche et nos toilettes s'ils ne répondent pas aux normes d'économie, et offre une remise de 50 %, jusqu'à concurrence de 50 \$ du coût d'achat pour un pommeau de douche et 90 % jusqu'à 175 \$ pour une toilette avec un débit de 4 litres, si vous faites affaire avec un marchand de Prévost pour son remplacement. Cette mesure entrera en vigueur après l'assemblée ordinaire du 9 juin.

La Ville désirait faire l'achat d'un bâtiment modulaire pour l'usage du personnel des travaux publics sur la rue Doucet. Un budget de 250 000 \$ avait été établi, mais la plus basse soumission s'est élevée à

359 300 \$. Le projet a donc été mis sur la glace.

Le remplacement d'un ponceau sur la rue Louis-Morin sera effectué cet été, au coût de 142 490 \$.

L'aménagement d'une cage de frappeur au terrain de baseball de la Rivière-du-Nord sera réalisé au coût de 20 490 \$. Ce projet comprend des filets, de l'éclairage et l'abattage de certains arbres.

Monsieur Claude Baudet a demandé pourquoi la piste du parc linéaire n'est pas asphaltée. Le maire a répondu que les ponceaux qui se trouvent sur le tracé sont pratiquement tous en fin de vie, et qu'avant d'asphalter, il faut trouver les fonds pour effectuer les travaux.

Monsieur Marc-André Beauséjour, du Domaine des Clos, a demandé — à la suite des bris d'équipements au parc du Clos-Fourtet, causés par des vandales — si des toilettes de chantier et un abreuvoir pourraient y être installés. Le maire a plutôt répondu que les équipements endommagés seront réparés et que des caméras de surveillance seront installées, malgré le désagrément

potentiel d'être observé par une caméra.

Plusieurs personnes se sont plaintes que la circulation dans le Domaine des Clos est excessive, et demandent que la Ville prenne les mesures nécessaires.

Monsieur Patrick Laurin déplore que le carrefour giratoire situé dans le même secteur soit très mal utilisé par plusieurs automobilistes qui ne comprennent pas bien son fonctionnement. Il espère que la Ville ajoutera une signalisation appropriée et fera un effort de sensibilisation. Rappelons que les carrefours giratoires ont été mis au point dans des pays où l'on pratique la priorité à gauche, et que cette pratique est bien connue de ceux qui ont déjà voyagé en Europe.

Un projet de construction sur le site de l'ancien Centre culturel est revenu au feuillet: des logements à prix abordables y seraient construits. Monsieur Claude Rodier suit le dossier de près et souhaite, avec d'autres résidents, s'y impliquer.

## PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle – Analyse de la course à pied  
Réadaptation post-opératoire  
Rééducation vestibulaire – Pédiatrie  
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)

Jasmine  
**Perreault**  
physiothérapeute

Caroline  
**Perreault**  
physiothérapeute

Catherine  
**Paquin**  
physiothérapeute

Laurence  
**Gauvin Couture**  
physiothérapeute

Kim  
**Aspirot**  
ostéopathe

Émilie  
**Bérubé**  
ostéopathe

Nina  
**Uytterhaeghe**  
ostéopathe

Johanne  
**Roy**  
infirmière

CLINIQUE  
**PHYSIOTHÉRAPIE  
DES MONTS**

2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0

450.224.2322 www.physiodesmonts.com

## À la mairie de Prévost

# Un 3<sup>e</sup> mandat pour Paul Germain

**Paul Germain, maire de Prévost depuis 2017, annonce officiellement qu'il briguera un troisième mandat à la tête de la Ville. Fort d'un bilan marqué par des avancées majeures pour la communauté, monsieur Germain souhaite poursuivre son engagement avec rigueur et continuité, afin de concrétiser de nouveaux projets structurants pour les citoyens.**

«J'ai toujours le désir profond de servir mes concitoyens, et cette motivation est demeurée intacte. Après huit années à la tête de la Ville, je sais que je peux encore être utile. Il reste des choses importantes à accomplir, et je me sens plus prêt que jamais à les mener à terme», affirme Paul Germain.

Notaire de formation et citoyen de Prévost depuis 60 ans, monsieur Germain incarne une gouvernance fondée sur l'écoute, la méthode et la connaissance fine des dossiers. «Ce rôle, je l'assume avec sérieux. Je ne suis pas ici pour faire de la figuration. Je ne cours pas les cocktails ni les tournois de golf. Ce n'est pas ce que les gens attendent de moi. On m'a élu pour mener des projets à terme — et c'est ce que j'ai fait avec mon équipe», ajoute-t-il.

Son bilan inclut des réalisations concrètes qui ont marqué un tournant dans l'histoire de la ville:

- Le déblocage du dossier de l'école secondaire publique,

maintenant en construction après 25 ans d'attente.

- L'implantation d'une clinique médicale permanente.
- La création de 80 nouvelles places en garderie.
- La sécurisation de la 117 près de l'école Val-des-Monts, après trois décennies de démarches.
- Le déploiement du service régional de Taxisbus, utilisé par plus de 70 000 citoyens chaque année.
- Une politique de participation publique exemplaire, qui redonne une voix réelle aux citoyens.
- Le tout premier règlement canadien sur les éco-contributions, pour réduire les déchets à la source.
- Un règlement de décarbonation des bâtiments, une première au Québec, visant l'abandon du gaz naturel.
- La revitalisation du Vieux-Shawbridge, moteur de dynamisme pour le cœur villageois.
- Et des investissements intelligents dans les infrastructures



Paul Germain, maire de Prévost

récréatives, réalisés sans hausse de taxes.

«Ce prochain mandat s'impose naturellement, poursuit Paul Germain. Il représente une continuité logique, mais surtout une nouvelle occasion d'aller plus loin, ensemble, pour réaliser des avancées durables pour Prévost.»

Avec cette candidature, Paul Germain souhaite offrir aux citoyens une stabilité dans l'action, une vision à long terme et une gestion municipale centrée sur les résultats. «J'ai fait de cette fonction un métier à part entière. Et après deux mandats, je peux dire que je connais profondément les mécanismes de notre organisation. Aujourd'hui, je n'ai jamais été aussi bon que maintenant», conclut-il.